
Ferme Au Petit Colibri
(Charente)

20/11/2008 : la préfecture accepte d'intervenir !

Bonjour,

18 NOV 08 : La préfecture vient d'accepter d'intervenir, par l'intermédiaire de M. Séguy, Secrétaire Général, rencontré ce mardi.

La partie n'est pas gagnée pour autant... Pour soutenir cette action, continuons à écrire à la préfecture, comme nombreux le font depuis fin octobre, et à diffuser le film de médiatisation du réalisateur Marc-Antoine Deprat (4000 visionnages en 1 mois):

le film + lettre type et adresse préfecture :

http://aupetitcolibri.free.fr/NOUS_AIDER/FermeAuPetitColibri_saDefense.html

La lettre type est volontairement simple, n'hésitez pas à la réécrire pour mieux exprimer vos opinions.

le second film sera disponible dans quelques jours à partir de la même page, il retrace la naissance de l'écolieu Au Petit Colibri, sa conception et ses chantiers fondateurs en 2005/2006.

Pouvez-vous écrire au Préfet et demander à votre entourage de le faire aussi ?

D'AUTRES FORMES D'ACTION :

sont décrites sur la page du film, notamment écrire à des personnalités : au-delà de la défense du Colibri, ces courriers et la diffusion des films permettent de défendre la naissance de nouvelles formes d'agriculture, c'est un acte de pédagogie auprès de personnes qui ont elles-mêmes un large réseau. Vous trouverez de nombreuses adresses sur le site.

Pour les nouvelles personnes,
PRESENTATION DU COLIBRI et DE L'OPPOSITION :

Au Petit Colibri est une ferme écologique alternative en Charente, depuis 2005 : agriculture sans labour,... bâti et énergie écologiques,... vente locale.

Dès son démarrage ce projet a été reconnu par la région, le département, la chambre d'agriculture et d'autres institutionnels.

Or depuis 2006 il rencontre l'opposition du maire qui enlève ses droits de constructions, dans le nouveau projet d'urbanisme (PLU). Alors que le commissaire enquêteur réaffirme en janvier de cette année la validité de ses constructions, la mairie passe outre cet avis.

Beaucoup d'institutionnels et de citoyens sont intervenus en vain.
Aujourd'hui le Colibri demande à la préfecture d'intervenir. Elle est la seule à pouvoir le faire, ensuite il n'y a plus de concertation possible, il ne reste plus que la justice, acte dur, délicat, long et très couteux.

Pouvez-vous soutenir la ferme Au Petit Colibri ?!

A bientôt,
Richard Wallner
<http://aupetitcolibri.free.fr>